

CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 24 mars 2018

Amnéville



1 Accueil des participants

Présidents de région :

Normandie (LDPN) : pas de représentant - 66 voix

HdF : Gérald Lévêque (excusé, représenté par Karine Frisse en audio) - 87 voix

BPL : Philippe Lépineux - 165 voix

Grand Est : Noémie Wermuth - 105 voix

AURA : Maxime Doms (excusé, représenté par Noémie Wermuth) - 158 voix

NA (ALPC) : Serge Ceaux (en audio) - 111 voix

PM (OCC) : Laurent Beigbeder (en audio) - 125 voix

PACA : Thomas de Trébons (excusé, représenté par Mélissa Ferrois en audio, ou Guy Occhipinti) - 204 voix

Guadeloupe : Gilles Renaison (excusé, représenté par Mélissa Ferrois en audio) - 26 voix

IDF : Pascal Blanc (excusé, représenté par Noémie Wermuth) – 274 voix

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président

Rémy Gillet, Secrétaire

Hélène Fauqueux, Chargée des finances

Thierry Tirard, Coordinateur du CNC

Alexandre Fuster (en audio), Coordinateur du CNA

Nelly Estier, RRA BPL

Début de la réunion samedi 23 septembre à 8h30.

1.1 Inscription des divers

- Championnats du Monde à Clermont Ferrand 2021
- Problème sur un arbitre lors de la première manche de D1 à Abbeville

2 Approbation du C.R. de la CNHS du 23/09/2017

Voté à l'unanimité.

Note : La prochaine approbation sera réalisée par voie électronique.

3 Fonctionnement CNHS

3.1 Rapport moral du Président,

Le rapport a été envoyé en même temps que la convocation. A noter l'erratum suivant :

Ajout du classement 2017 Coupe des régions féminine :

1 IDF, 2 ALPC, 3 BPL.

3.2 Rapport du Chargé du Secrétariat,

Il y a toujours un défaut de mise à jour de l'annuaire.

3.3 Bilan du Chargé de Trésorerie, saison écoulée et rapport des modalités de remboursements

92.89% du budget alloué a été dépensé : 157 984 € / 191 746,01 €.

Avec le budget exceptionnel de Hobart, le total dépensé est de : 202 984 €.

La FFESSM demande aujourd'hui des procédures supplémentaires qui alourdissent un peu plus la tâche de chargée des finances. Une réflexion est à mener pour qu'un maximum de données soient pré-saisies dans les formulaires.

Il est demandé à tous les demandeurs de remboursement d'utiliser le bon formulaire, à télécharger sur le site de la CNHS.

Voté à l'unanimité.

3.4 Budget prévisionnel

BUDGET COMMISSION HOCKEY / CHAMPIONNATS DE FRANCE : 2017 → 62 000 €, 2018 → 57 500 €

BUDGET EQUIPES DE FRANCE : 2017 → 130 672 €, 2018 → 106 500 €

Le championnat du monde élite sera déjà en dépassement à cause d'un problème de perte de réservation sur le logement à Québec (problème administratif FFESSM : le budget 2018 n'ayant pas encore été validé, les arrhes n'ont pas pu être versées).

Voté à l'unanimité.

4 Collèges Nationaux

4.1 CNA

Le CNA propose les modifications de règlementation (voir le CR du CNA).

- Est-ce que la CNHS valide l'intérêt d'arbitrer avec 3 aquatiques, dans un premier temps les matchs à enjeu (classement, barrages).
- Dans l'affirmative, est-il possible d'avoir 3 arbitres supplémentaires par terrain ?
- Dans l'objectif d'avoir suffisamment d'arbitre nationaux, une solution serait d'augmenter le quota d'arbitre par club (actuellement 3 AN2 peuvent couvrir l'intégralité des équipes d'un club, règle Fr.6.2).

Proposition : Imposer l'arbitrage à 3 sur tous les matches des championnats de France :

- Championnats de France D1 et D2, masculins et féminins
- Championnat de France Junior
- Coupe des régions
- Conseil d'arbitrage à 3 sur les autres championnats pour les phases finales

Voté à l'unanimité (PACA absent)

Remarque de Noémie : comment former les arbitres régionaux à l'arbitrage à 3.

Réponse d'Alexandre Fuster : une réforme de l'arbitrage a été présentée l'an dernier au CNA, avec un objectif de proposer une formation continue (remise à niveau) pour tous les arbitres. Un autre objectif est de préparer des AN2 dans les régions à former mieux les AN1.

[CNA-2018 §2.3](#)

Modification des règles Fr.6.2 et Fr.6.3

Version 2 : suppression de la limite à 3 AN2 de la règle Fr.6.2

o Un AN2 pour l'ensemble des équipes jeunes / junior d'un club

o Un AN2 par équipe féminine sénior

o Un AN2 par équipe masculine sénior

Une mise en place progressive sera nécessaire, sur plusieurs saisons (2 ou 3).

Voté à l'unanimité (PACA absent)

[CNA-2018 §2.4](#)

Demander à la CNHS s'il est possible de réallouer le budget dédié aux T-Shirts arbitres et de solliciter les sponsors CNHS pour fournir du matériel aux arbitres AN2.

Remarque : la négociation avec Beuchat comporte un volet sur l'équipement des juges et arbitres. Mais le hockeysub possède trop d'arbitre pour être pris en compte complètement dans ce partenariat.

Si possible sur le budget 2018, on prendra sur la fin de budget pour investir sur des éléments du kit d'arbitrage. Pour 2019, la CNHS défendra un budget pour le kit d'arbitrage.

[CNA-2018 §3.1](#)

Sur les minimes / junior 2017, trois terrains ont été mis en place pour la compétition. Le coordinateur du CNA remonte à la CNHS les problèmes de conditions d'organisation : 9 arbitres par terrain et signaux sonores permettant une distinction entre les terrains. La décision d'avoir plus de deux terrains devant être communiqué au CNA (coordinateur et gestion des arbitres) avant la réunion du CNA (fin janvier) de la saison en cours.

[CNA-2018 §3.1](#)

Demande du CNA : sensibiliser les managers EdF pour anticiper au mieux les dates et lieux des stages.

[CNA-2018 §4.1](#)

Proposition de règle Fr.14.2.4.1 à voter en CNHS.

Voté à l'unanimité (PACA absent)

[CNA-2018 §4.3](#)

Proposition de règle Fr.17.1.1.3 et Fr.17.1.1.3.1 à voter en CNHS.

Voté à l'unanimité (PACA absent)

[CNA-2018 §4.5](#)

Proposition de modifier la zone de remise en jeu de 2 à 3 mètres de la ligne de touche (création des règles Fr.17.5.1.2.1, Fr.17.6.2.1, Fr.17.10.2 et Fr.15.1.4.2) à voter en CNHS.

La CNHS propose de prolonger la phase d'expérimentation tant que la règle internationale n'a pas été votée.

[CNA-2018 §5](#)

changement de coordinateur du CNA : Alexandre FUSTER

Voté à l'unanimité

Règles internationales :

Le CNA va proposer à l'international l'application des règles françaises suivantes :

- Fonctionnement de la mort subite (démarrage à 5 joueurs, retrait d'un joueur toutes les 2 minutes)
- Repositionnement du palet à 3 m de la ligne de touche au lieu de 2 m.

La CNHS demande à ce que les propositions qui seront faites à l'international soient communiquées à la CNHS et aux président(e)s de région.

Retour sur l'AFCAM (Associations Française du Corps Arbitral Multisport):

- Le hockey subaquatique est assez invisible, par rapport à une étiquette FFESSM. Difficulté d'être représenté en tant que discipline, et donc affiché.
- 2 arbitres de hockey + 1 juge de NAP ont été récompensés par une distinction

Question sur les années blanches d'arbitrage pour les entraîneurs équipe de France qui sont aussi AN2 : la CNHS a besoin d'une formulation précise de la part du CNA pour voter (cf action S. Dotte). A faire pour la CNHS de septembre.

Problème sur un arbitre lors de la première manche de D1 à Abbeville : un des arbitres s'est absenté pendant 4 à 5 heures au cours de la compétition pour aller faire du kite surf. Un mail va être envoyé au CNA pour relater les faits. La CNHS suggère au CNA d'envoyer un courrier de rappel à l'ordre auprès de cet arbitre.

4.2 CNC

Interrogation auprès du DTN sur les chantiers en cours de règlementation générale FFESSM :

- Sur-classement : les catégories du hockeysub sont organisées en catégories de 2 ans, et le sur-classement se fait par catégorie.
- Fonctionnement de la catégorie Master : il est important pour la CNHS de conserver la possibilité de faire jouer un licencié dans 2 championnats : Master et Senior.

Réponse du DTN : le sur-classement ne peut pas être effectif toute une saison. La notion de sur-classement est considéré comme simple pour 1 an, double pour 2 ans (ex : cadet 1 surclassé double pour jouer en junior).

Le commissaire nationale ré-affirme sa démission du poste, et il n'y a pas de repreneur.

L'obtention de piscine pour les championnats de France est de plus en plus complexe.

Le nombre de clubs différents qui organisent des compétitions est trop faible : ce sont toujours les mêmes qui prennent la responsabilité d'organisation.

Travail demandé au prochain CNC : préciser comment sont attribués les positionnements dans les poules pour la grille des championnats jeunes.

Synthèse sur les joueurs par Gérald Lévêque :

Il y a 1226 joueurs et joueuses qui ont participé à un championnat de France en 2017 :
Masculin 868, Féminin 358

Voici la décomposition :

Catégorie adulte :

Total : 769 - Masculin : 528, Féminin : 241

Catégorie jeune (Uniquement les jeunes aillant participé à un championnat jeune).

Au total : 457 jeunes ont participé à au moins 1 championnat - Masculin : 340, Féminin : 117

Poussin :

Total : 29 - Masculin : 22, Féminin : 7

Benjamin :

Total : 102 - Masculin : 72, Féminin : 30

Minime :

Total : 130 - Masculin : 103, Féminin : 27

Cadet :

Total 121 - Masculin : 86, Féminin : 35

Junior :

Total : 75 - Masculin : 57, Féminin : 18

Problème concernant la qualification de Brest en D2F à cause du quota d'arbitrage :

- Il y a eu un vice de forme avec une incohérence entre la réglementation et le formulaire d'encadrement club à remplir en début de saison,
- La communication n'a pas été maîtrisée par mail du CNC
- Un échange par mail a été considéré comme insultant de la part du CNC
- Le président BPL présente ses excuses pour des termes utilisés, mais souligne le dysfonctionnement des institutions

Organisation championnats 2018 :

- Championnat Master relancé avec 16 équipes, mais difficulté d'organisation, avec la présence des équipes de France
- Difficulté d'organisation

4.3 CNI

Question au DTN sur la mise en place de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Réponse du DTN : il faudra qu'il y ait un même format dans les différentes disciplines. La NAP et l'apnée ont également commencé des travaux. Il faut donc que les commissions se concertent.

Réforme du MEF2 : cette réforme est importante car nous n'arrivons pas à l'assumer dans sa formule actuelle. Il y aurait une suppression des UV et remplacement par des rédactions de mémoire.

L'UV1 est déjà abordée à l'EF1. Il y aurait la mise en place d'un tutorat. Chaque candidat serait épaulé par un tuteur instructeur. La validation du mémoire serait effectuée par 3 instructeurs (vote majoritaire avec 3 avis), avec une soutenance à l'oral. Le CNI propose de lancer les travaux de ré-écriture du manuel de formation.

Voté à l'unanimité

Calendrier de mise en place :

- Rédaction du manuel de formation, partie MEF2 → début juin 2018
- Rédaction des livrets (1 et 2) pour le MEF2 → début juin 2018
- Présentation devant le CDN FFESSM pour validation
- Application pour la saison 2018-2019.

Problème sur la fiche des prérogatives de l'initiateur : il manque l'indication comme quoi un initiateur hockeysub doit pouvoir être directeur de bassin. Il faut faire le changement dans la formulation des domaines de compétence, comme pour les autres disciplines, afin que nous soyons à niveau. Il est également important de mettre en place les passerelles pour l'initiateur, et travailler sur tronc commun de formation avec les autres commissions.

Le CNI recrute, car il n'y a plus de coordinateur pour les formations MEF1. La CNHS remercie Fleuriane Gaudinot d'avoir pris cette responsabilité les saisons passées.

5 Calendrier national

5.1 Compétitions (2017/2018)

- Dénomination des différents championnats de France

Afin d'être en conformité avec la règlement Jeunesse et Spots, il est important de nommer les différents championnats selon les dénominations suivantes :

- Championnat de France : D1M et D1F, Master, Junior, Cadet
- Championnat national : D2M, D2F, D3M, D3F, D4, Benjamin, Minime
- Coupe des régions

A appliquer dès cette saison pour tous les documents : guide d'accueil, affiche, ...

- Tirage au sort des poules des différents championnats

Quotas de D4 : le regroupement PACA donne une place supplémentaire en D4.

Selon la réglementation, il y a aujourd'hui 3 BPL, 2 IDF, 1 PM, 1 PACA, 1 EST, 1 HDF, 1 AURA, 1 NA. Il reste 1 place à fournir → AURA (10 équipes en championnat régional)

Tirage au sort :

D2M

A	B	C	D
Ermont	Neuilly	Franconville 2	Clermont
Moirans 2	Nantes	Morlaix	Fontenay 2
Pontoise 2	Montpellier	Le Chesnay	Rennes 2

D3M

A	B	C	D
Saint-Brieuc	Hyères 2	La Rochelle	Corbie
Lagny 2	Toulouse 2	Hope	Lyon
Mars Attaque	Dinan 2	Okeanos	Cagnes

D4M

A	B	C	D
Compiègne	Lyon 2	Bon Rencontre	Epernay
Cahors	Brest	Mars Attaque 2	Chelles
Okeanos 2	Le Chesnay 2	Quimper	Nantes 2

5.2 Calendrier prévisionnel 2018/2019

Compétitions :

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	10 et 11 novembre 2018	Abbeville
D1M Manche 2 et D2F	23 et 24 mars 2019	Abbeville ou Montluçon ?
Manche 3 D1M et D1F	7, 8 et 9 juin 2019	Clermont ?
D2M	25 et 26 mai 2019	Lagny ?
D3F	15 et 16 juin 2019	Saint Briec
D3M	15 et 16 juin 2019	Saint Briec
D4M	18 et 19 mai 2019	Berck ?
Juniors/Minimes	16 et 17 mars 2019	Mulhouse
Benjamins/Cadets	11 et 12 mai 2019	Châteaubriant
Masters	2 et 3 février 2019	Montluçon ?
Coupe des régions	2 et 3 février 2019	Montluçon ?

CNHS : 29 et 30 septembre 2018 à Paris

AG : 30 et 31 mars 2019 à Brest

6 Equipes de France

6.1 Championnats du monde élites et masters à Québec

Il est rappelé l'origine des dysfonctionnements sur la réservation d'hébergement pour les mondiaux à Québec.

6.2 Championnats du monde jeunes 2021

Le sujet a été une nouvelle fois présenté à Jean-Louis Blanchard pour que la FFESSM s'investisse dans ce projet.

7 Communication et développement

7.1 : Bilan communication

- o Bilan du travail effectué par Marine et Mathilde
- o Communication FFESSM

7.1 Site Internet de la CNHS et évolution

L'annuaire est à mettre à jour.

Un nouveau site internet, en liaison avec le site de la FFESSM, est à venir

8 Questions diverse (inscription en début de réunion)

Voir §4.1 et §6.2

Fin de séance.